



Notes explicatives :

- 1) Les chiffres entre parenthèses (1) (2) (3) (4) permettent de préciser le lien avec le secrétariat.
- 2) L'organigramme ne peut d'aucune façon avoir pour effet de modifier les fonctions d'une personne.
- 3) Une ligne continue indique un lien hiérarchique entre deux postes alors qu'une ligne pointillée indique un lien fonctionnel seulement.